

Contrat viande et conserves de porc bio

Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Le producteur	Le(s) consomm'acteur(s)
La Ferme des Coquelicots Colette et Thierry Hermouet La Maison Neuve 85620 Rocheservière	NOM(s) Prénom(s)
	Adresse
	Email:
	Tél(s)
AMAP de Thouaré-sur-Loire 23 rue de Mauves, boîte N°12, 44470 Thouaré-sur-Loire – amap.thouare@gmail.com	
Référénte pour la saison : Nicole Anceaux : anceaux.thierryetnicole@neuf.fr- 06 66 67 88 89	Distribution : MARDI 10 MAI 2022 de 18 h à 19 h - 136 Rue du Jaunais
Retour des contrats : POUR LE MARDI 3 MAI 2022 A la Morvandièrre - 23, Rue de Mauves - Boîte N°12 OU dans la boîte aux lettres : 2 rue de chenonceau à Thouaré	

Par ce contrat, le producteur et le consomm'acteur adhèrent aux principes et au respect de la Charte des Amap (<http://miramap.org>).

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

- Le producteur s'engage à cultiver et à élever les animaux en respectant la qualité sanitaire des produits, la biodiversité et l'environnement,
- Le producteur, certifié Bio depuis 2017, s'engage à accueillir les adhérents sur sa ferme.
- Le producteur sera présent lors des distributions des produits proposés. Il s'engage à être transparent sur le mode de fixation des prix et sur les méthodes de travail

ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR

- Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les aléas liés aux intempéries et aux autres fléaux agricoles en passant commande pour chaque distribution sur la durée entière de la saison.
- Le consomm'acteur s'engage à venir retirer ses produits à chaque livraison ou à les faire récupérer par la personne de son choix, faute de quoi les produits seront perdus.

TERMES DU CONTRAT

- Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour chaque livraison de sa production. Voir tableau.
- Le présent contrat est souscrit et réglé par chèque à l'ordre indiqué ci-dessous selon la somme indiquée dans le tableau.

Thouaré-sur-Loire

Réf	Produit	poids	prix	Quantité	Montant	Réf	Produit	Poids	prix	Quantité	Montant
COLIS						« PÂTÉS »					
01	Colis A	4 kg	54,00			12	Pâté	300 g	6,50		
02	Colis B	2 kg	29,00			13	Pâté	180 g	5,00		
03	Colis C: saucisses chipos	2 kg	29,00			14	Rillettes	300 g	6,50		
04	Colis D: Grosses saucisses	2 kg	29,00			15	Rillettes	180 g	5,00		
CONSERVES						16	Boudin	300 g	6,50		
05	Cassoulet	800 g	12,00			17	Boudin	180 g	5,00		
06	4 saucisses fermières	800 g	10,00			18	Confit de foie	180 g	5,00		
07	Porc Provençal	800 g	12,00			19	Mousse de foie	180 g	4,00		
08	Sauté champignons	800 g	14,00			COMPOSITION DES COLIS :					
09	Sauté pruneaux	800 g	14,00			Colis A de 4 kg : assortiment de morceaux conditionnés sous vide					
10	Sauté au curry	800 g	14,00			Colis B de 2 kg : assortiment de morceaux conditionnés sous vide					
11	Echine confit	800 g	12,00			Colis C de 2 kg : mélange saucisses chipos nature, herbes, oignons					
						Colis D de 2 kg : grosses saucisses					
Total colis+ conserves						Total « Pâtés »					
TOTAL COMMANDE											

CLAUSE(S) PARTICULIERE(S)

- Ne tenir compte que des indications de poids ci-dessus. La composition des colis peut varier en fonction de la découpe des porcs.
- Le consomm'acteur remplit et signe le contrat et le chèque du montant correspondant au total de la commande à l'ordre de « La ferme des coquelicots » ET saisit parallèlement sa commande sur cagette.net

Fait à :

Le :

Signature du producteur :

Signature de l'amapien :

